

ICI,

ON PASSE

AU VERT



NATURE • PATRIMOINE • SÉRÉNITÉ
Restez connectés à l'essentiel



1 Boulevard de Brienne, 82200 Moissac | Tél. : 05 32 09 69 36 | accueil@tourisme-moissacconfluences.fr
www.tourisme-moissac-terresdesconfluences.fr



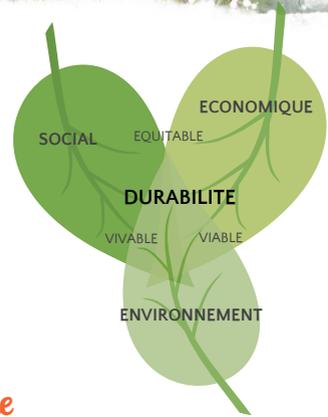
Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
inscrit sur le site du patrimoine mondial de l'UNESCO





Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (INSEE).

Environnement, économie et social sont les trois composantes du développement durable.



Les 17 Objectifs du développement durable



Le tourisme durable

Le **tourisme durable** quant à lui, est défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme "un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil". Il vise l'équilibre entre les trois piliers du développement durable dans la production et réalisation d'activités touristiques.



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le paysage, le végétal et le fleurissement.

Les critères évaluent :

La démarche globale de valorisation communale

La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement

Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité de l'espace public

Les actions d'animation et de promotion de cette démarche

Les modes de gestion pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité

La cohérence des aménagements paysagers et leur gestion selon les différents lieux de la commune

Pour aller plus loin :

<https://www.villes-et-villages-fleuris.com/>

<https://www.tourisme-moissac-terresdesconfluentes.fr/fr/villes-et-villages-fleuris>

En Terres des Confluentes, 2 communes sont labellisées :

Moissac 

Castelsarrasin 



J'ai plein d'idées
à vous partager...



En savoir plus sur les labels



LÉGENDE

-  Base de loisirs de Saint-Nicolas-de-la-Grave
-  Communes possédant des sites classés "Natura 2000"
-  Communes possédant des ZNIEFF (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
-  Communes labellisées Villes et Villages fleuris
-  Parcs et jardins à Castelsarrasin, Moissac et Saint-Nicolas-de-la-Grave
-  Réserve ornithologique à Saint-Nicolas-de-la-Grave
-  Sites classés "Espaces Naturels Sensibles"
-L'île de Beaucaire à Moissac
-Pont de Bioule à Saint-Nicolas-de-la-Grave
-  Station verte à Saint-Nicolas-de-la-Grave
-  Station pêche à Saint-Nicolas-de-la-Grave